Cimetières de Normandie

RÉGION NORMANDIE

TOMBE REMARQUABLE DE NORMANDIE

Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire

Année 2017, n° 24

Date de parution : avril

Villedieu intercom : fonds de concours aux communes en faveur de la valorisation du patrimoine

Les élus communautaires de Villedieu-intercom viennent de délibérer sur les modalités d'attribution de subventions dans la limite d'un plafond pour encourager les communes du territoire (de moins de 1000 habitants) à valoriser le patrimoine local dans lequel est inclus le patrimoine funéraire.

Voici les modalités de la décision :

Délibération n° 2017-082 Fonds de concours aux communes : modalités de mise en place Rapporteur : Daniel MACÉ.

Monsieur le vice-président en charge des finances rappelle au conseil communautaire que lors de la séance du 02 mars 2017, un accord de principe sur l'instauration d'un programme de fonds de concours à destination des communes rurales a été voté. La commission finances propose au conseil les modalités suivantes pour la mise en place de ce fonds de concours : - Critères d'éligibilité : o Population < 1 000 habitants o Projet d'investissement de 5 000 € HT minimum o Aide de 20 % du montant du projet, avec un plafond à 3 000 €

Dé et croix de fonte ajourée : cimetière de Rouffigny

Sarcophages de granit, clôture de fonte rarissime: cimetière de La Bloutière

Dans ce numéro :

Villedieu intercom 1, 4

Conférences ecclésiastiques de 1950 : Benoisteville, Bretteville-en-Saire, Brévands, Bricqueville-la-Blouette, Courcy, Flamanville, Ger, Lengronne, Lieusaint, La Lucerne-d'Outremer, Le Mesnil-Amand, Le Mesnil-Rogues, Montpinchon, Notre-Dame-de-Cenilly, Les Pieux, Quibou, Rancoudray, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Ovin, Saint-Senier-Sous-Avranches, Surtainville, Tamerville. 2, 6, 8

Cimetières de Valognes. 3

Cimetière de La Bloutière. 5

Colloque sur les cimetières de Normandie et ailleurs. 7

Quelques exemples des contenus sur les cimetières dans les conférences ecclésiastiques de 1950 au diocèse de Coutances et Avranches

Benoisteville : livre paroissial brûlé avant 1943. Mes prédécesseurs avaient jugé bon de raconter dans le livre paroissial des faits regrettables concernant certaines personnes. Les intéressés pendant les neuf mois de vacance de la cure ont brûlé ledit livre.

Bretteville-en Saire : le cimetière est contigu à l'église. Il est ancien, mal tracé. Les sépultures sont placées sans ordre et conséquence, des tombeaux construits, il reste en cet état. Il pourrait cependant être rectifié, mais seulement par un travail d'ensemble qui sans remanier la partie souterraine des tombeaux alignerait les superstructures. Trois fois par an, la municipalité fait gratter l'herbe folle des allées, à la Toussaint principalement les familles nettoient leurs sépultures et les fleurissent. Depuis quelque dix ans, le nombre des monuments funéraires a triplé et marque à sa façon l'enrichissement des survivants qui les surchargent de souvenirs et d'ornements. Tous ont encore une croix.

Brévands : deux pierres tombales, la 1ère à gauche en entrant, Melle Anne du Mesnildo, épouse de noble homme Jacques Godefroy. Elle fit partie de l'ancien cimetière. Elle fut transportée ainsi que les ossements qu'elle recouvrait. Elle fut transportée dans le cimetière actuel le 15 avril 1858. L'autre, au midi, statue du défunt reportée couchée reposant. Le cimetière se trouve autour de l'église entouré d'une double rangée d'ifs. La municipalité en a grand soin. C'est un des cimetières les plus propres de la région.

Bricqueville-la-Blouette : rien sur le cimetière.

Courcy : lors de la pose du pavé en 1913, les pierres tombales furent encastrées dans les murs en différents endroits. A l'intérieur : une pierre se trouve placée dans la chapelle de la Sainte Vierge près de la porte de la tour. L'inscription est bien conservée mais la base est illisible car elle est à demi cachée par le pavé : « cy gist le corps de M Jean Pasturel … le 11 AVRIL 1629 ; Priez Dieu pour lui ». Deux autres dalles forment une partie du mur extérieur de la chapelle Saint Sébastien près de la porte des hommes. L'une d'elle est en très bon état de conservation : « cy gist le corps de M Germain Pasturel décéda le 4 janvier 1604 ». On remarquera le nom de Pasturel déjà répandu à cette époque comme il l'est encore à Courcy et dans la région de Coutances. La pierre voisine ayant été placée sans doute dans un endroit passager de l'église est bien plus usagée. Elle devait être une sépulture multiple car l'inscription a un rang supplémentaire au milieu : on devine les mots « Danlos, décédé le dédédé le… ma… 1661 ». Enfin la dernière est au chevet de la sacristie auprès des tombeaux des prêtres. L'inscription est en lignes horizontales et elle aussi usée surtout vers la base. Voici ce qu'on lit facilement « cy gist le/corps de/noble ho/mme mess/ire char/le Christ/ophe De ou Le/Drugant curé/de Courcy ». En 1852 on relevait encore le reste de l'inscription « de Brucan/prêtre curé/de Cour/cy decé/déle se/cond jour/d'août/1722 Res/quiescat/in pace ». Le cimetière : on commença d'abord d'enterrer au sud de l'église mais de ce cimetière il ne reste aucune trace sinon la grande croix de l'église. La plus ancienne tombe de la partie nord est de 1870. Le chevet de l'église est réservé aux prêtres. Le plus ancien de ces tombeaux est de 1838. Tous ont été restaurés en 1924 et le dernier curé a été monsieur Maresq mort le 29 août 1939. Dans le cimetière quelques riches tombeaux récents, plusieurs concessions abandonnées. Depuis quelques années semblent disparaître les inscriptions fréquentes autrefois « de profundis, pater ave, priez Dieu pour lui ». Toutes les tombes ont un crucifix, celui que l'on porte à l'enterrement et cet usage est encre général actuellement. Le cimetière est bien nettoyé surtout au moment de la communion et de la Toussaint. Beaucoup confient cet entretien à un jardinier mais pendant la période de gros travaux les tombes semblent abandonnées.

Flamanville : le cimetière autour de l'église avec un cimetière annexe appartenant à la famille de Sesmaisons, anciens propriétaires du château, branche éteinte, cimetière abandonné repris par la commune qui en a autorisé l'instituteur à y faire un jardin légumier. Seule la chapelle de style gothique indique qu'il y avait là un cimetière privé. Le cimetière public a été agrandi en 1898. Etat actuel : bon entretien par les familles des défunts et par la municipalité. Le nombre des concessions à perpétuité s'accroît. A quelques exceptions près, tous les monuments funéraires en granit local ont un emblème religieux, une croix (carrières de granit : 300 personnes en moyenne).

Ger : quelques pierres tombales gisent près de l'église. Deux sont à l'abri de l'usure, l'une porte comme inscription « ci git le corps de/monsieur lie Bidault/chanoine, curé de Ger/depuis 1829 à 1875. /Dilectus deo/et/hominibus/Requiescat in pace ». L'autre « ci git le corps de/monsieur Bailleul Michel/né à Saint-James, mort curé/de Ger le 27 Xbre 1882/dans sa 62e année. / De profundis/don des paroissiens/et de sa famille ». D'autre pierres sont aux portes, l'une de sacristie avec inscription « MEDC/ALLEN-C/DOP/1690 IMN ». Une autre est à la porte de la chapelle, côté épitre, et six à l'entrée du grand portail. Les inscriptions sont très difficiles à relever soit à cause de l'usure, soit parce qu'elles sont en partie recouvertes de ciment. Dans l'église, il y a des dalles qui recouvrent sous le transept, la tombe de monsieur Hamelin et près de la grande porte, la

Les cimetières de Valognes

La ville de Valognes avait plusieurs lieux destinés aux sépultures : les églises et les cimetières. Les fosses creusées dans l'église Saint-Malo, la nef, le chœur, les chapelles, portaient un numéro. Les curés et les seigneurs

selon leurs privilèges avaient droit de sépulture dans le chœur, les autres : laïcs et bourgeois pouvaient être déposés dans la nef. L'église des révérends pères Cordeliers accueille elle-aussi des corps. Le cimetière paroissial, le cimetière de Gisors, de l'Hôtel-Dieu, le petit cimetière. Les cimetières des communautés religieuses, tel celui des cordeliers, accueillaient, quant à eux, les corps des religieux desdites communautés et d'autres corps.

A titre d'exemple, l'église des cordeliers accueille le corps de messire Pierre Frolard, écuyer, sieur du Genestel, âgé de 68 ans. Le transport du corps s'est fait le 9 avril 1768, par maître Joseph Vincent Gravé de la Rive, prêtre licencié en théologie de la faculté de Paris, vicaire général du diocèse, official et curé de Valognes (image 218 sur le site des archives de la Manche, dudit registre).

Le cimetière du nord fut rapetissé dans toute sa longueur par le percement d'une large voie qui devait être la grande route de paris à Cherbourg à travers la ville. Les restes humains furent exhumés et le transportement (sic) des ossements de l'ossuaire et de tous ceux des tombes et la terre elle-même, bénite depuis trois siècles eut lieu le 26 mars 1768. Ce fut, dit-on un jour de deuil et les cloches sonnèrent le deuil toute la journée. On descendit la croix pour la replacer près de la côtière de l'église. Le cimetière de Gisors a cessé d'être en usage le 31 juillet 1825 et le cimetière actuel a été ouvert le lendemain : 1er août 1825 (3 Z 257). Le premier enterré (sic) dans le nouveau cimetière l'a été le 2 août 1825. Il s'agit du corps d'Hervé Joseph Bertaut, âgé de 61 ans, veuf de marie Bernardine Valognes, par le vicaire Louis Antoine Remoud. L'abbé Gravé-de-la-Rive fut inhumé dans le cimetière de Gisors le 13 mai 1805 et son corps et son tombeau sont transférés

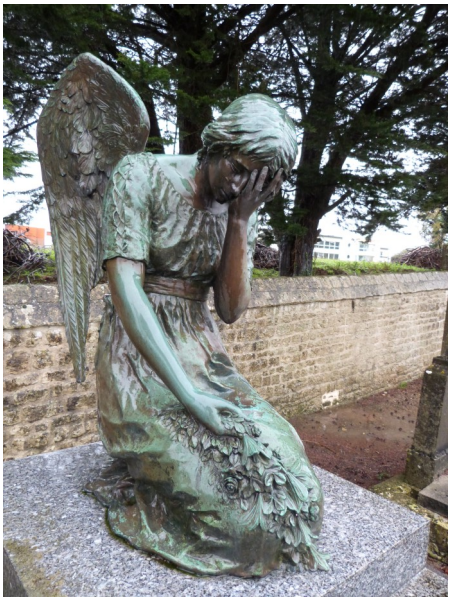

dans le cimetière actuel. On voit, dit le narrateur, son tombeau vers l'Est.

Le petit cimetière subit lui-même des modifications importantes en 1818. Le petit mur qui s'élevait sur la rue de l'église fut abattu et le cimetière nivelé. On fit poser cinq marches en place

Croix de fonte ajourée trilobée de facture néogothique, illustrée de l'œil divin dans une nuée, du serpent lové autour du fruit défendu.

du mur et poser sur l'emplacement de ce cimetière trois bornes pour marquer la démarcation entre les propriétés de la fabrique et de la commune.

- Domaines d'intervention : o Mise en accessibilité d'une mairie, d'une école ou de la salle de convivialité, o Réhabilitation ou mise en valeur du patrimoine ancien dont le patrimoine funéraire, o Accompagnement pour le maintien du dernier commerce, o Equipement sportif et scolaire,

Stèle en fonte à Rouffigny

- Un dossier de demande de fonds de concours simplifié sera transmis à chaque commune éligible.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité • Valide les modalités de mise en place du fonds de concours telles que décrites ci-dessus.

La ville de Villedieu-les-Poêles a transféré les compétences de l'AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) à l'intercommunalité dans cette même délibération du 27 avril 2017. Les trois cimetières de la ville : saint Etienne, Saint-Pierre-du-Tronchet et Saultchevreuil-du-Tronchet sont intégrés dans cette AVAP et une liste de monuments funéraires a été validée sur délibérations. Les négociations avec les municipalités de la commune historique de Rouffigny n'avaient pas abouti en faveur de la prise en charge de quelques sépultures remarquables en fonte. De nombreuses communes peuvent être concernées par cette réflexion et se montrer volontaires par cette valorisation de leur patrimoine, de leur mémoire.

Croix de fonte ajourée: cimetière de Saint-Martin-le-Bouillant

Croix de fonte militaire : cimetière de Saint-Pois

Stèle ajourée, fonte, néogothique : cimetière de Saint-Pois

Tombeau de granit, croix de fonte, clôture : cimetière de Chérencé-le-Héron

Rendez-vous avec la municipalité de La Bloutière à propos du cimetière

Il avait été décidé lors de l'assemblée générale que l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne prendrait contact avec les élus à propos des cimetières et du patrimoine funéraire. Colette Mondin s'était chargée du rendez-vous fixé ce jeudi 23 février 2017 à 11h30 à la mairie. Etaient présents, MM : Marie-Thérèse Cuëff, Colette Mondin, membres de la commission cimetière de l'association, Didier Guilbert, maire, Brigitte Lelaisant, adjointe au maire, Jean-Paul Lemazurier, adjoint-au-maire en charge du cimetière, Jacky Brionne, président de l'association. L'entretien porta dans un premier temps sur la gestion du cimetière notamment avec les plaquettes d'information apposées sur les tombes depuis plusieurs années. Les plus nombreuses sépultures concernées sont des éléments du patrimoine funéraire. Le cimetière n'est pas équipé d'ossuaire et les restes mortels des défunts qui sont découverts, ce qui est arrivé une fois sous cette mandature, sont glissés sous les éléments de caveau lors de leur pose. Ce fut l'occasion de rappeler que cet équipement est obligatoire pour gérer dans le respect dût aux morts le dépôt des ossements découverts placés dans un reliquaire avant d'être entrés dans l'ossuaire. Celui-ci est affecté par le Conseil municipal dans un endroit précis du cimetière et il est rempli au fur et à mesure des exhumations administratives. Lorsqu'il est plein, l'ossuaire est définitivement fermé et un autre ossuaire est ouvert. La loi permet désormais de se passer d'un ossuaire en pratiquant la crémation des restes découverts. Dix-neuf affichettes informent les usagers du cimetière sur l'état d'abandon des sépultures. La question des croix de fonte, dont certaines d'entre-elles, très belles, sont déposées contre le mur de l'église au nord. Nous évoquons l'idée de planter ces croix ou de les proposer à ceux que cela intéresserait pour les réutiliser sur de nouvelles sépultures. Les élus ne semblent pas indifférents à cette idée de préserver ces croix de fonte et de les disperser dans le cimetière. Nous évoquons le grand monument funéraire de Charles Jouault et de Marie Lelandais, son épouse, papetiers de la Sienne qui aurait besoin d'être restauré afin que la question soit posée au Conseil municipal. Nous pourrions dans ce cas ouvrir une souscription avec la Fondation du patrimoine pour aider au financement de cette restauration. Il est suggéré qu'un devis pourrait être demandé à l'artisan GLN dont l'atelier est établi à Sainte-Cécile.

L'if fait aussi l'objet d'une remarque où nous encourageons les élus à mettre des copeaux de bois tout autour de l'arbre pour reconstituer une zone humide autour de l'arbre. Un spécialiste du CAUE avait préconisé de regarnir de terre les frondaisons de l'arbre et de tendre une corde tout autour afin d'éviter que le sol ne soit foulé et asphyxié.

tombe de monsieur Quesnel dont inscriptions « Eugène Hamelin/1864-1922/curé de Ger/fonda/cette église + Léon Quesnel/1876-1942/curé de Ger/termina/cette église ». Autrefois le cimetière était autour de l'église c'est ce qui explique la présence de pierres tombales autour de l'église. Le nouveau cimetière est à 250 mètres de l'église en dehors du bourg qu'il domine. Il a été transféré à cet endroit depuis juillet 1886 pour agrandissement. Il contient beaucoup de tombeaux. Le nombre s'en est accru surtout pendant la guerre, les familles devenant plus aisées, actuellement on recourt plus facilement à un simple entourage en ciment. Plusieurs familles semblent oublier qu'elles sont chrétiennes. Dans l'ensemble, les tombes sont entretenues par les familles et la municipalité fait nettoyer à l'occasion des fêtes. De l'ancien cimetière, il ne reste rien, l'église nouvelle en occupant la plus grosse partie.

Lengronne : la paroisse possède aussi quelques croix de carrefour. L'ancien calvaire du cimetière du Pont-Flambart a été placé près du Furgon sur le bord de la route de Coutances à Gavray ; la croix Daniel entre Lengronne et Gavray ; la croix Lechevalier au carrefour de Hauteville, sur la route de Ver. Comme tous les vieux cimetières normands, celui de Lengronne a conservé son calvaire monumental, placé à l'orient, il domine les croix des tombes.

Lieusaint : cimetière autour de l'église, bien entretenu, religieusement entretenu.

Lucerne-d'Outremer (La) : il y a dans l'église, près de la table de communion, à l'entrée du chœur, deux pierres tombales rappelant la sépulture de deux anciens curés, celle de droite porte l'inscription suivante : ici repos le corps de M G M E Servain, prestre, curé de ce lieu, décédé le 20 de novembre 1728. Père des pauvres qui a décoré l'église de LL. Sur l'autre, on lit : Messire Jean François Masselin, prêtre curé de ce lieu, décédé le 8 mai 1762. Priez Dieu pour le repos de son âme ». Elles ne sont pas à l'abri de l'usure, car elles se trouvent à l'endroit où une partie des paroissiens doivent passer pour gagner leur place. Le cimetière est situé autour de l'église. On ne trouve aucun document indiquant qu'il ait été transféré ou agrandi. Il y a plusieurs tombeaux qui se composent d'une grosse pierre de granit qui recouvre la tombe toute entière. Autrefois une grande croix en granit s'élevait toujours au-dessus du tombeau. On a tendance à la remplacer par une croix sculptée sur la pierre même, et par le fait, moins apparente au moins de loin. Plusieurs tombeaux voisins et appartenant à la même famille sont érigés depuis plusieurs années déjà, mais comme toute la famille est morte ou a quitté la pays, il ne reste personne pour en prendre soin, et la croix et le tombeau tout entier penchent d'un côté et avec le temps sont exposés à tomber. Cela donne à la partie du cimetière où ils se trouvent un air négligé. C'est l'inconvénient des concessions à perpétuité. Les gens nettoient plusieurs fois chaque année à l'occasion des fêtes, les tombes de leurs défunts, et plusieurs viennent souvnt y apporter des fleurs, mais il y a néanmoins surtout pour ceux qui sont morts depuis plusieurs années, des tombes qui sont entièrement abandonnées, et où l'herbe pousse à volonté. Quand il y en a plusieurs de suite, cela fait un gazon qui est coupé une fois chaque année par les soins de la municipalité. C'est elle aussi qui s'occupe de l'entretien et de la propreté des allées. Depuis quelques années, et surtout depuis la dernière guerre, le nombre des tombeaux et des caveaux avec maçonnerie a beaucoup augmenté. C'est là un signe de l'accroissement des fortunes. Beaucoup n'auraient pas pu autrefois, alors que la vie était plus dure et l'argent plus difficile à gagner, se payer ce luxe, et se contentaient d'une simple croix en fonte, parfois très simple, ou même en bois. Plusieurs aussi achètent une place au cimetière, autrefois, ils auraient été enterrés au rang. Au point de vue de la manifestation du sens chrétien, le cimetière ne montre ni progrès, ni recul. Il y a deux colonnes brisées, l'une déjà ancienne, et l'autre plus récente. Elle a été placée sur la tombe d'un enfant écrasé par un camion américain, quelques jours après la libération, aux premiers jours d'août 1944.

Mesnil-Amand (Le) : rien
Mesnil-Rogues (Le) : rien

Montpinchon : le cimetière situé depuis des siècles autour de l'église. La croix date du 16e siècle. Difficile à bien entretenir parce que en pente et trop étendu pour les besoins actuels de la population. La commune cependant en a soin.

Notre-Dame-de-Cenilly : le cimetière est autour de l'église. De dimension trop restreinte pour une population qui a augmenté, il devra être agrandi dans un prochain avenir. De façon générale, les sépultures et les allées du cimetière sont bien entretenues : la clôture et les barrières ainsi que les escaliers laissent à désirer. Des travaux en cours en ce moment vont remédier à cette lacune. Chaque tombe est ornée au moins d'une croix de bois, de fonte, de marbre, de granit poli avec un crucifix. Les familles plus aisées ont une pierre tombale, granit ou marbre avec croix et inscription rappelant le nom du défunt. L'usage des photos des défunts placées sur les tombeaux tend à se répandre.

Pieux (Les) : le cimetière est placé route de Diélette, à 400 mètres du bourg. Il est bien clos, mais à part le tombeau de monsieur Roquière, ancien curé-doyen, il ne contient aucun monument digne de remarque. Le cimetière qui existait autour de l'église est maintenant transformé en pelouses. Quelques tombes anciennes ont été conservées.

Quibou : bénédiction du nouveau cimetière les 23 octobre 1960. Abbé Delacour, curé-doyen de Canisy. Calvaire monumental dût au ciseau de monsieur Mauduit, granitier à Percy (Almanach paroissial 1961-1962, page 29-30).

Rancoudray : en 1965 la paroisse avait pour église la chapelle bâtie par Vincent Gohard. Elle s'élevait au lieu de l'apparition et était entourée d'un humble cimetière dont un if indique encore l'endroit précis. Quand l'église fut bâtie sur son emplacement actuel, il fallut chercher un autre emplacement pour le cimetière. Ce nouvel emplacement fut très bien choisi à 300 mètres de l'ancienne chapelle sur un tertre qui domine toute la région et qui donne vue sur la forêt et ses différents sites : Notre Dame-d-Touchet, Villechien, Moulines, Saint-Symphorien, Sainte-Anne-de-Buais, Le Teilleul et sur les collines de la Mayenne. Auparavant le cimetière était dans un bas-fond, maintenant il

Colloque sur les cimetières de Normandie et ailleurs ?

Colloque de Cerisy

Que vont devenir les cimetières en Normandie, et ailleurs ?

sous la direction de Jacky BRIONNE, Gaëlle CLAVANDIER et François MICHAUD-NÉRARD

avec le concours de Pierre BOUET et Claude HALBECQ

du mercredi 30 août (19h) au samedi 2 septembre (14h) 2017

Cimetière de Cerisy-la-Salle

Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle
Le Château, 50210 Cerisy-la-Salle - France

(+ 33) 2 33 46 91 66 — info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr

www.ccic-cerisy.asso.fr — @CerisyColloques

Séjour complet ou séjour fractionné : **cas particulier**, s'adresser directement au secrétariat à Cerisy.

Organisme agréé pour la **Formation professionnelle continue**, enregistré sous le numéro: 25 50 00326 60.

(Mise à jour: 9 mai 2017)

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : cimetieres.de.normandie@gmail.com.

patrimoinevaldesienne.fr

occupe une hauteur bien choisie et agréable du moins pour les touristes !! L'ancien cimetière a cédé sa place à un monument élevé à la mémoire des morts 1914-1918 et 1940-1944, le monument lui-même entouré d'une esplanade où se déroulent les processions de nos pèlerinages. Le chemin de croix du monument du souvenir a été acheté 3500 francs le 15 mai 1922 à Lavignette, entrepreneur à Sourdeval-la-Barre. Il est sorti des carrières de Gathemo.

Saint-Cyr-du-Bailleul : autrefois le cimetière entourait l'église comme dans la plupart des paroisses. Désaffecté depuis cinquante ans pour cause « d'hygiène », la municipalité en a fait une place sur laquelle est encore restée une vieille croix en pierre. Le cimetière actuel est situé à l'ouest et à 200 mètres environ de la bourgade. De nombreux tombeaux en marbre et surtout en granit ont été placés sur les tombes depuis surtout une dizaine d'années. Il faut y voir un signe certain de l'accroissement des fortunes et aussi un progrès du sens chrétien. Deux ou trois fois par an, à l'occasion de la Toussaint et de la première communion, la municipalité le fait nettoyer par le fossoyeur. La plupart des familles ont à cœur d'entretenir les tombes de leurs défunts et de les fleurir au cours de l'année. Deux chapelles appartenant, l'une aux Achard de la Vente et l'autre à la famille Osouf se dressent, la première à l'est, la seconde à l'ouest du cimetière.

Saint-Denis-le-Vêtu : monsieur le curé de Saint-Denis-le-Vêtu dit à propos du cimetière : situation : autour de l'église. Nature des tombeaux : croix en bois ou en pierre. Pierres tombales en granit ou en pierre reconstituée, portant une croix à la surface. Soin qu'on en prend : les tombes sont dans l'ensemble bien entretenues par les familles. La municipalité fait nettoyer et sabler les allées. On y trouve le signe de l'accroissement des fortunes par la multiplication des pierres tombales et des concessions perpétuelles, mais le sens chrétien est respecté : le monument porte toujours une croix.

Saint-Ovin : le cimetière entoure l'église et chaque dimanche il rappelle aux paroissiens qui le traversent pour entrer à l'église le souvenir de leurs défunts. Agrandi il y a une cinquantaine d'années, il menace de devenir insuffisant. La mode actuelle est aux concessions centenaires ou à perpétuité. La paroisse a donné à la patrie la fleur de sa jeunesse quand la patrie l'a demandée. Un monument en granit aux lignes sobres dressé dans le cimetière, face à la bourgade, rappelle le souvenir et appelle à la prière pour les 39 enfants de Saint-Ovin morts pour leur pays au cours des deux dernières guerres. Trente-six sont tombés pendant la guerre 1914-1918 et trois pendant celle de 1940-1945. La commune offre une concession gratuite dans le cimetière aux soldats dont les corps sont rapportés du front.

Saint-Senier-sous-Avranches : dans la chapelle même deux lames sépulcrales, l'une portant l'empreinte d'une main (écusson des Colibeaux-Malmains) l'autre est l'épitaphe de Jean Cosson curé du lieu (+ 1719) qui bâtit ladite chapelle. A l'opposé, une tombe ciselée de neuf merlettes qui est celle des Paisnel, jadis seigneurs d'Apilly. Le cimetière est autour de l'église et semble y avoir toujours été avec les dimensions actuelles. Remis en état après les ruines de la Révolution, il reçoit un mur de clôture en 1835 en raison de l'agrandissement du chemin vicinal qui le bordait. En 1855 on y place une grille d'entrée de 133,200 kg au prix de 160 francs. La croix centrale du cimetière est de forme polygonale assez curieuse ; elle se trouve concurrencée par la croix du monument des morts de la guerre, de conception très chrétienne cependant. Le cimetière est bien entretenu par les soins de la municipalité ; les tombeaux deviennent plus somptueux ; c'est le signe indéniable de l'accroissement des fortunes mais aussi de l'importance qu'on attache au culte des morts.

Surtainville : la paroisse compte deux cimetières, le premier contigu à l'église offre l'aspect 'un cimetière abandonné, l'herbe recouvre les tombes pendant une grande partie de l'année. Vers 1824, un nouveau cimetière fut ouvert, situé à l'est de l'église, le premier étant jugé insuffisant pour le nombre des habitants toujours croissant et surtout depuis la construction des dux chapelles. Dans ce second cimetière mieux entretenu que l'ancien, on remarque un assez grand nombre de tombeaux ce qui provient d'un accroissement de fortune dans bien des familles. Tous les ans, à la Toussaint, une propreté générale est opérée dans les deux cimetières où les tombes sont soigneusement désherbées et fleuries et les allées sablées.

Tamerville : le cimetière entoure l'église, c'est-à-dire qu'il est utilisé depuis que l'église elle-même a été construite. Il n'est pas abandonné mais le plan d'ensemble gagnerait beaucoup si des allées secondaires y étaient tracées et les tombes mieux alignées. Il manque également une allée circulaire. A suivre...